

Liste des médicaments si nécessaire	Maximum par jour

En cas de demande, le·la patient·e est autorisé·e à prendre :		Maximum par jour	Si non ?
Paracétamol	OUI – NON		
Cétirizine	OUI – NON		
Ibuprofen	OUI – NON		
Buscopan	OUI – NON		

Cette information nous est nécessaire si la personne demande un médicament pendant une activité et qu'un avis médical n'est pas disponible dans l'immédiat.

En cas d'urgence, numéro de téléphone et horaires auxquels nous pouvons vous joindre :

Signature et cachet du médecin

ASBL La Trace, centre d'accompagnement par le sport-aventure pour tout·e adulte rencontrant des difficultés de consommation et/ou de santé mentale.